Présents : MM. CHEVALIER – BOUARD – BORDIER – PARIZON – FRIQUET - BOURDON – DARMUZEY - MANNEVAL

Excusé : M. SAVIDAN

Assiste : MM. VALLET (Direction du Pôle Compétitions, Licences et Terrains)

1- Etude des Obligations d'Encadrement – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs des équipes participant aux championnats N3 – R1 – R2 – R3 doivent avoir formulé une demande de licence conforme au plus tard le jour de sa prise de fonction (sous réserve de l'envoi des pièces via FOOTCLUBS).
A compter du premier match officiel et jusqu'à la régularisation de leur situation, les clubs cités ci-dessus sont pénalisés de plein droit et sans formalité préalable, par entraîneur non désigné et pour chaque match manquant disputé en situation irrégulière, de l'amende visée au barème financier de la LFNA.
De plus, dans un délai de 30 jours et à compter de la première date de leur championnat respectif, en plus des amendes financières, les clubs encourent une sanction sportive d'un point de retrait par match en situation d'infraction, de plein droit et sans formalité préalable, et ce jusqu'à régularisation. »

NATIONAL 3

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 1

Poule A :
Le club de l'U.A. NIORT ST FLORENT a désigné M. FICHET comme Entraîneur principal de l'équipe R1.
Malgré son diplôme (BEF), un sursis est appliqué jusqu'au 07 Octobre puisque le contrat enregistré est bénévole et non CDI. A défaut de réception du contrat avant cette date butoir, une amende de 170€ sera appliquée.

Poule B :
Le club du STADE BORDELAIS 2 a désigné M. LOPEZ comme Entraîneur principal de l'équipe R1.
Cet éducateur titulaire du BE 1 n'a pas établi de demande d'équivalence BEF. Son contrat enregistré bénévole doit être modifié en CDI. Cette régularisation (BEF et modification du contrat) doit parvenir à la LFNA avant le 07 Octobre. A défaut de réception, une amende de 170€ sera appliquée.

Poule C :
Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

REGIONAL 2

Poule A :
Le club de l'EVEIL LE TALLUD a désigné M. BAUDRY comme Entraîneur principal de l'équipe R2.
Cet éducateur ne dispose que d'un CFF3 et ne peut couvrir ce club avec ce diplôme.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 85€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un éducateur BEF pour couvrir cette équipe.

Le club du PORTUGAIS DE NIORT a désigné M. FERREIRA comme Entraîneur principal de l'équipe R2.
Cet éducateur titulaire du BE 1 n'a pas établi de demande d'équivalence BEF. Cette régularisation doit parvenir à la LFNA avant le 07 Octobre. A défaut de réception, une amende de 85€ sera appliquée par rencontre disputée.

Poule B :
Le club du CS BOUSSAC a désigné M. LECLUSE comme Entraîneur principal de l'équipe R2.
Cet éducateur n'est pas à jour de son recyclage et ne peut obtenir de licence.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 85€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour obtenir une licence Technique Régional.

Poule C :
Le club du FRANCO PORTUGAIS LIMOGES n'a pas désigné d'entraineur principal pour l'équipe R2.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 85€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un Educateur Principal titulaire du BEF.

Poule D :
Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule E :
Le club du MERIGNAC ARLAC F.C. 2 a désigné M. DUPAS comme Entraîneur principal de l'équipe R2.
Cet éducateur titulaire du BE 1 n'a pas établi de demande d'équivalence BEF. Cette régularisation doit parvenir à la LFNA avant le 07 Octobre. A défaut de réception, une amende de 85€ sera appliquée par rencontre disputée.

Poule F :
Le club de l'E.S. AUDENGE a désigné M. MAKHOUKHI comme Entraîneur principal de l'équipe R2.
Cet éducateur titulaire du BE 1 n'a pas établi de demande d'équivalence BEF. Cette régularisation doit parvenir à la LFNA avant le 07 Octobre. A défaut de réception, une amende de 85€ sera appliquée par rencontre disputée.

Le club de J.A. BIARRITZ a désigné M. GENET comme Entraîneur principal de l'équipe R2.
Cet éducateur titulaire du BE 1 n'a pas établi de demande d'équivalence BEF. Cette régularisation doit parvenir à la LFNA avant le 07 Octobre. A défaut de réception, une amende de 85€ sera appliquée par rencontre disputée.

REGIONAL 3
Poule A :
Le club du C.O. CERIZAY n'a pas désigné d'entraineur principal pour l'équipe R3.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un Educateur Principal titulaire du BMF.

Poule B :
Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule C :
Le club du CHARENTE LIMOUSINE F.C. a désigné M. CHAVAROCHE comme entraineur principal pour l'équipe R3.
Cet entraîneur, titulaire du BE 2, n'étant pas en règle avec le recyclage NATIONAL, ne peut obtenir sa licence Technique National. La Commission décide de mettre en sursis le club en attente d'une preuve d'engagement écrit au recyclage National. Cette preuve devra être adressée à la LFNA avant le 07 Octobre. A défaut, une amende de 121€ devra être appliquée.

Poule D :
Le club du LIMOGES BEAUBREUIL a désigné M. CHAKROUNI comme entraineur principal pour l'équipe R3.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée puisque cet éducateur n'a pas de certification CFF3, la dérogation ne pouvant s'appliquer.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un éducateur titulaire du BMF.

Poule E :
Le club de l'A.S.P.O. BRIVE a désigné M. MARTINEZ comme entraineur principal pour l'équipe R3.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée puisque cet éducateur ne possède qu'un module SENIOR du CFF3, la dérogation ne pouvant s'appliquer.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un éducateur titulaire du BMF.

Le club de l'A.S JUGEALS NOAILLES a désigné M. COSSEAUNE comme entraineur principal pour l'équipe R3.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée puisque cet éducateur ne possède que l'INITIATEUR 2, la dérogation ne pouvant s'appliquer.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un éducateur titulaire du BMF.

Poule F :
Le club de l'A.M.S. PUYMOYEN a désigné M. FERRAND comme entraîneur principal pour l'équipe R3.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée puisque cet éducateur ne possède qu'un Animateur SENIOR et bien qu'il ait fait monter cette équipe en R3, a eu une interruption d'encadrement à ce niveau stoppant ainsi la dérogation.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un éducateur titulaire du BMF.

Poule G :
Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule H :
Le club du F.C. MARTIGNAS ILLAC a désigné M. COURTOT comme entraîneur principal pour l'équipe R3.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée puisque cet éducateur ne possède qu'un Animateur SENIOR et qu'il n'a pas fait monter cette équipe en R3.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un éducateur titulaire du BMF.

Le club de l'A.S. SOYAUX a désigné M. BASTERE comme entraineur principal pour l'équipe R3.
Cet entraîneur, titulaire du BE 2, n'étant pas en règle avec le recyclage NATIONAL, ne peut obtenir sa licence Technique National. La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ puisque cet éducateur s'était déjà engagé sur l'honneur à un recyclage lui permettant d'obtenir une licence Technique NATIONAL sur la saison 2018/2019.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un autre entraîneur titulaire à minima du BMF dans l'attente de la régularisation de M. BASTERE.

Poule I :
Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule J :
Le club du F.C. LA BREDE 2 a désigné M. LECOMTE comme entraîneur principal pour l'équipe R3.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée puisque cet éducateur ne possède qu'un Animateur SENIOR et qu'il n'a pas fait monter cette équipe en R3.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un éducateur titulaire du BMF.

Le club du F.C. MONTESQUIEU a désigné M. HEBRAS comme entraîneur principal pour l'équipe R3.
Cet éducateur titulaire de l'Initiateur 1 était en formation BMF la saison passée mais pour des raisons de santé, l'a stoppée.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour indiquer si cet éducateur souhaite poursuivre cette formation.

Poule K :
Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

Poule L :
Le club de JURANCON a désigné M. ROMERO comme entraîneur principal pour l'équipe R3.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée puisque cet éducateur ne possède qu'un Animateur SENIOR et qu'il n'a pas fait monter cette équipe en R3.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un éducateur titulaire du BMF.

Le club de PAU BLEUETS NOTRE DAME a désigné M. EL JAOUHARI comme entraîneur principal pour l'équipe R3.
La Commission décide d'appliquer une sanction financière de 121€ pour défaut d'obligation, par rencontre disputée puisque cet éducateur ne possède qu'un Animateur SENIOR et qu'il n'a pas fait monter cette équipe en R3.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour désigner un éducateur titulaire du BMF.

Le club du F.A. PAU BOURBAKI a désigné M. SEKANA comme entraîneur principal pour l'équipe R3.
Bien que possédant le diplôme requis (BEF), ce dernier n'a pas de licence Technique Régional enregistrée.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour régulariser cette situation.

Le club de l'UNION PORTUGAISE DE PAU a désigné M. FANLO comme entraîneur principal pour l'équipe R3.
Bien que possédant le diplôme requis (BE 1), ce dernier n'a pas de licence Technique Régional enregistrée.
Le club possède désormais 30 jours à compter du 1er match soit jusqu'au 07 Octobre pour régulariser cette situation.

2- Etude des Dossiers d'Equivalence BEF

Dossier 1 : HANINI Hassan – Sans club
La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. HANINI, ce dernier remplissant les conditions d'entrainement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur

Dossier 2 : BASTERE Nicolas – A.S. SOYAUX
La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. BASTERE, ce dernier remplissant les conditions d'entrainement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence ENTRAINEUR

Dossier 3 : GAUZERE Benoit – Sans club
La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. AMRAM, ce dernier remplissant les conditions d'entrainement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur

Dossier 4 : VALLOIR Benoit – U.S. ILLADAISE
La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. VALLOIR, ce dernier remplissant les conditions d'entrainement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur

Dossier 5 : VERGT Christophe – Sans Club
La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. VERGT, ce dernier remplissant les conditions d'entrainement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur

Dossier 6 : JACQUES Laurent – Sans Club
La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. JACQUES, ce dernier remplissant les conditions d'entrainement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur

Dossier 7 : KAJIMA Moké – ST. PORTELOIS
La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. KAJIMA, ce dernier remplissant les conditions d'entrainement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur

Dossier 8 : ROUMEGIERAS Matthieu – U.S. CHAUVIGNY
La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. ROUMEGIERAS, ce dernier remplissant les conditions d'entrainement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Moniteur

3- Demandes diverses

Courrier de M. EZZAOUI Mohamed – demande d'obtention du BEF par la validation des acquis
La Commission transmet ce dossier au service IR2F.

Prochaine réunion le Jeudi 21 Novembre à 10H30.

Gérard CHEVALIER
Président de la C.R. Statut des Educateurs

Vincent VALLET
Direction du Pôle

Procès-Verbal validé le 23 Septembre par Luc RABAT, Secrétaire Général

Annexe – Tableau d'obligation d'encadrement en N3, R1, R2 et R3

NATIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE UNIQUE					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLET GENETS FOOT	2543913432	PARPEILHAN Cédric	DES	
505 684	AVIRON BAYONNAIS	370512958	LANNUZEL Erwan	DES	
501 681	PAU F.C. 2	110052184	TASSALI Kamal	BEF	Dérogation - Formation DES
507 145	BRESSUIRE F.C	170002298	BENAUD Xavier	BE 2	
580 939	U.A.M. COGNAC FOOTBALL	339232350	MODESTE Olivier	BEF	Dérogation - A fait monter l'équipe
500 111	S.O. CHATELLERAULT	170008286	LEVRAULT Rodolphe	DES	
507 029	U.S. CHAUVIGNY	2543000246	LAUBERTIE David	BE 2	
580 598	F.C. BASSSIN D'ARCACHON	470002996	SAVIDAN Steve	DES	
500 211	F.C. GIRONDINS DE BORDEAUX 2	1232012014	GIUDICELLI Emmanuel	BEFF	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET	180082046	GAUTIER Jean Luc	BE 2	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	329213285	VERGES Antoine	BEF	Ancien DEF - Dérogation
500 097	STADE MONTOIS	1011181849	ROBIN Matthieu	BE 2	
506 978	NIORT CHAMOIS F.C. 2	82100024	TOURENNE Carl	BE 2	
553 111	STADE POITEVIN F.C.	2809211317	KARAM Jair	BE 2	

SENIORS REGIONAL 1 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
514 648	BUXEROLLES E.S.	1129324902	BALMER Manuel	BEF	
525 269	CHAURAY F.C.	2543516041	GAUVIN Anthony	BE 2	
515 733	AV.S. ECHIRE ST GELAIS	1102433001	BIGER Ronan	BE 1	Formation BEF
553 245	E.S. LA ROCHELLE	1109304589	NICOL Eric	BEF	
541 521	F.C. NUEILLAUBIERS	1122458743	FRADIN Nicolas	BEF	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	1129339862	TAHOUNE Yassine	BEF	
506 983	C.A. NEUVILLE	1112446569	EL BRAHMI Badr	BEF	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1119312066	FICHET Yann	BEF	Contrat Bénévole
520 162	O.L. NIORT ST LIGAIRE	1129334449	LHUILLIER Denis	BEF	
500 134	S.C. ST JEAN D'ANGELY	2543001176	DELENNE Jérémie	BEF	
548 907	ROYAN VAUX ATLANTIQUE	1110700902	FERRE Pascal	BEF	
507 008	THOUARS FOOT 79	2007121180	MAURICE Corentin	BEF	

SENIORS REGIONAL 1 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C. 2	1182430153	ATEBA MEBO Karl	BE 2	
507 200	E.S. BOULAZAC	350510816	KESEROVIC Dragan	BEF	
506 980	BRIVE E.S.A.	1172410704	KOUCHA Bachir	BE 2	
520 177	C.S. FEYTIAT	170008357	ROUSSY Stéphane	BE 2	
509 585	J.A. ISLE	1109309429	GOUX Nicolas	BEF	
500 021	STADE BORDELAIS 2	329215920	LOPEZ Léonardo	BE 1	Infraction
505 610	LIBOURNE F.C.	300319857	VALLADE Franck	DES	
550 682	LIMOGES F.C.	170002547	MARLOT Colbert	BE 2	
509 442	LORMONT U.S.	339236901	MARTINEZ Christophe	BEF	
518 856	MARMANDE F.C. 47	320531634	LE BOUC Jérôme	BEF	
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C. 2	2543627932	DUMAIS Yohann	BEF	
552 085	TRELISSAC F.C. 2	170002630	SLIJEPCEVIC Zivko	DES	

SENIORS REGIONAL 1 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 684	AVIRON BAYONNAIS 2	370524742	CAPELA CLARA Alexis	BEF	
525 223	BLANQUEFORTAISE E.S.	170002493	RAOUL Jean François	BE 2	
553 258	PORTES ENTRE 2 MERS	339232988	ARRIBAT Laurent	BEF	
525 228	S.A.G. CESTAS	339233645	ACHERITEGUY Sylvain	BEF	
505 814	LA BREDE F.C.	339233966	MARCHET Christophe	BEF	
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	370529249	GAUDFROY Fabien	BEF	
505 608	ARIN LUZIEN	319217545	MILHERES Julien	BEF	
513 182	F.C. ST MEDARD EN JALLES	310249948	KOPOGO Blaise	BEF	
535 772	ST PAUL SPORT	129968758	BLANCHARD Yannick	DES	
534 716	HIRIBURUKU AINHARA	339231347	BAFCOP Emmanuel	DES	
590 250	F.C. TARTAS ST YAGUEN	319220051	BORDAGARAY Landry	BEF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	310606818	NAVARRO Cédric	DES	#NOM?

SENIORS REGIONAL 2 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
553 257	ESTUAIRE HAUTE GIRONDE F.C.	1122459351	CHATARD Sébastien	BEF	
507 145	BRESSUIRE F.C. 2	1129326528	PAULET Jacky	BEF	
525 269	F.C. CHAURAY 2	1132430328	GALATEAU Guillaume	BEF	
524 586	LA ROCHELLE VILLENEUVE F.C.	1129335028	CARTILLI Hasan	BEF	
523 946	EVEIL LE TALLUD	1110334526	BAUDRY Sébastien	CFF3	Infraction
507 564	U.S. MIGNE AUXANCES	2227757780	POUMEROULIE Emmanuel	BEF	
507 422	S.A. MONCOUTANT	1142410059	TURPEAU Anatole	BEF	
530 361	A.S. NIORT PORTUGAIS	1110343808	FERREIRA Alberto	BE1	
511 566	PERIGNY FC	1142412840	LASSALLE Philippe	BEF	
550 807	ROCHEFORT F.C.	2210631955	LAIDET Pascal	BEF	
510 978	A.S. RETHAISE	1100390595	THOMAS Yann	BEF	
530 866	U.S. ST SAUVEUR 79	1119305050	NOIRAULT Damien	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518 051	ANGOULEME LEROY CS	1100395733	LAVARAGUE Eric	BEF	
507 048	C.S. BOUSSAC	510918441	LECLUSE Cyril	BE 1	Aucune licence enregistrée - Pas à jour du recyclage
507 029	U.S. CHAUVIGNY 2	1110337178	MANCINI Laurent	BEF	
542 347	GOUZON AVENIR	821827604	DAGUIN Fabien	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE	1010884462	DAVAILLON Luc	BEF	
544 360	E.S.M. LA SOUTERRAINE	1112447734	NGOMA Bruno	BEF	
507 002	L.L. LIGUGE	170002121	CHARRIER Jean Luc	BE 2	
521 755	A.M.S. MIGNALOUX BEAUVOIR	1109313844	MOREAU Matthieu	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
506 963	C.S. NAINTRE	1100645438	COUREUIL Gaël	BEF	
553 111	STADE POITEVIN F.C. 2	1062110555	PERRIN David	BEF	
526 779	RUFFEC STADE	1109307836	LEQUILLEUX Yohann	BEF	
507 255	C.A. ST SAVIN ST GERMAIN	182412263	CHAMPEAUX Mickaël	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	1110335669	REGINAUD Franck	BEF	
521 180	U.S. DONZENAC	2543000089	GAONAC'H Christophe	BEF	
520 177	C.S. FEYTIAT 2	1110332897	VERGER Gérard	BEF	
509 585	J.A. ISLE 2	1190522887	VAILLANT Fabrice	BEF	
507 946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	1109313345	JACQUEMAIN Julien	BEF	
527 359	LIMOGES FRANCO PORTUGAIS				
513 424	MUSSIDAN ST MEDARD	311040925	BLUCK Frantz	BEF	
524 054	PRIGONRIEUX F.C.	310241263	HOLOD Cyril	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
520 169	C.A. RILHAC RANCON	1122472739	SARRE Thomas	BEF	
531 523	A.S. ST PANTALEON	1119310190	VEZINE Sébastien	BEF	
590 172	F.C. THENON LIMEYRAT	339238158	MARA Issa	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe - Licence pas encore établie
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1100648510	MACHADO Philippe	DES	

SENIORS REGIONAL 2 POULE D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 110	C.A. BEGLAIS	339235301	DESTANG Emmanuel	BEF	
507 272	A.S. COZES	1129325147	GLANDIER Yvan	BEF	
507 098	JARNAC SPORTS	1109314181	GRELIER Pierrick	BEF	
544 734	LANGON F.C.	380529878	AZAHAF Yassine	BEF	
515 156	U.S. BOUSCATAISE	319208673	PRIS Kévin	BEF	
505 610	LIBOURNE F.C. 2	390518078	MAULUN Germain	BEF	
550 682	LIMOGES F.C. 2	1129332428	PARVERIE Fabien	BEF	
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	2544313916	GAVAUD Stéphane	BEF	
517 135	J.S. SIREUIL	1109307964	BENSLIMANE Abdelhady	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe
580 630	F.C.G. ST EMILIONNAIS	390302379	BRINDOR Alain	BEF	
560 218	F.C. MASCARET	329208429	HARDY Claude	BEF	
548 772	VALLEE DU LOT F.C.	301560142	CARON Bernard	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLET GENETS FOOT 2	329201151	NARBAIS Patrick	BEF	
514 041	BAYONNE CROISES	2247714474	LE MOAN Xavier	BEF	
505 723	ELAN BOUCALAIS	319210663	LEFEBVRE Grégory	BEF	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON 2	350524974	CAPDEVILLE Jérôme	BEF	
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET (2)	329227763	DUC JEROME	BEF	
518 856	MARMANDE F.C. (2)	300313576	MONGLUN Sebastien	BEF	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	390520479	BEKA Roland	BEF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC 2	300761192	DUPAS Cédric	BE 1	
500 097	STADE MONTOIS 2	360510710	PAIGNAC ZANCAN Arnaud	BEF	
531 446	S.C. ST PIERRE DU MONT	339236801	DUCHENE Olivier	BEF	
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN	300905105	LESFAURIES Vincent	BEF	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE 2	329221274	BONNAVE Damien	BEF	

SENIORS REGIONAL 2 POULE F - ENCADREMENT TECHNIQUE 2018-2019					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
517 569	A.S. ARTIX	311037720	PEREZ SANCHEZ Mathieu	BEF	
505 552	E.S. AUDENGE	2545432032	MAKHOUKHI Sidi Mohamed	BE 1	
505 689	J.A. BIARRITZ	390306455	GENET Fabien	BE 1	
525 228	S.A.G. CESTAS (2)	329217615	OLIVEIRA Tiago	BMF	Formation BEF
505 598	COQS ROUGES DE BORDEAUX	300312155	MIRAILLES Laurent	BEF	
530 332	F.C. LESCARIEN	300542137	NAIMI Brahim	BEF	
563 803	F.C. DES GRAVES	339236990	BARRERE Nicolas	BEF	
528 537	A.L. POEY DE LESCAR	311037068	CHARLES Franck	AS	Infraction
505 722	ST MEDARDAIS STADE	339236900	MARQUEZANNE Laurent	BEF	
501 540	C.A. STE HELENE	339254132	LASSARTE David	BEF	
580 608	F.C. TALENCE	310529672	OTTA Cyriaque	BEF	
505 589	STADE YGOSSAIS	340530791	LABARBE Fabien	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE A					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
527 576	ANTRAN S.L.	1132422639	BAILLY Guillaume	BE 1	
520 480	E.S. BEAUMONT ST CYR	1129334617	CROC Romain	BEF	
506 935	C.O. CERIZAY				
547 106	E.S. ST CERBOUILLE	1119316357	MORIN Damien	CFF3	Formation BMF
500 111	S.O. CHATELLERAULT 2	1129322041	BADJI Jean Christophe	BEF	
527 361	A.S. CHATELLERAULT PORTUGAIS	1190361286	DA SILVA Luis	BEF	
590 232	E.S. OYRE DANGE	2544343538	SOLTANI Mahfoud	CFF3	Formation BMF
548 135	R.C. PARTHENAY VIENNAY	1101118754	SOUCHARD Philippe	BEF	
545 731	E.S. AUBINRORTHAIS	1109303154	MORIN Sébastien	BEF	
581 270	U.S. ST VARENT PIERREGEAY	1122459389	NLENGUI FILS Flavien	BEF	
520 570	TERVES ESPERANCE	1182414052	LEPEINTRE Guillaume	AS	Formation BMF
507 008	THOUARS FOOT 79 2	1020664049	DRAULT Nicolas	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE B					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
515 100	A.S. AIFFRES	1129328449	SERVANT Alain	BEF	
541 452	A.S. CABARIOTAISE	170001345	MEUNIER Serge	BE 2	
515 733	A.S. ECHIRE ST GELAIS 2	1112455139	MAINGOT Nicolas	CFF3	Formation BMF
549 380	CAP AUNIS A.S.P.T.T.	1100930651	PITEAU Loic	BEF	
512 082	U.S. MARENNES	170001427	BEAUJOUAN Joël	BE 2	
500 451	AVENIR DE MATHA	1100930534	MECHAIN Jérôme	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
525 006	A.S.M. NIEUL SUR MER	430654814	PAGEAUD Yves	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT 2	1072111553	MOIOLI Franck	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
520 162	O.L. NIORT ST LIGUAIRE 2	1190374230	PARISY Fabrice	BMF	
563 838	F.C. NORD 17	1190523511	BERNIER Jérôme	BMF	
552 100	OLERON F.C.	1192414628	CHAUVIN Clément	BMF	
520 360	VOUILLE STADE 79	1129319855	DE SOUSA Anthony	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2018-2019 POULE C					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
580 850	BELLAC BERNEUIL ST JUNIEN	1110332703	DANDRIEUX Didier	BEF	
546 422	E.S. CELLES VERRINES	1112446463	HINSCHBERGER Bastien	BEF	
546 431	U.S.E. COUZEIX-CHAPTELAT	1132427454	DESIR Nicolas	BEF	
522 182	F.C. FONTAINE LE COMTE	1129319714	FUMERON Anthony	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
507 002	L.L. LIGUGE 2	1142423573	CONTREIRAS Joao Maria	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
507 038	U.S.E. MONTMORILLON 2	1111421597	BERNARD Jean Pierre	BEF	
506 983	C.A. NEUVILLE 2	1132413392	SAUVETRE Grégory	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
523 094	E.S. NOUAILLE	1100930272	GATEFAIT Romuald	BEF	
581 749	CHARENTE LIMOUSINE F.C.	170001928	CHAVAROCHE Pascal	BE 2	Licence non enregistrée - Pas à jour de son recyclage
514 247	E.S. ST BENOIT	1129336394	RUIZ Grégory	BMF	
512 943	A.S. ST YRIEIX	1109307972	ROUIS Mickaël	BMF	
520 964	S.C. VERNEUIL SUR VIENNE	1100781318	DUBREUIL Laurent	CFF3	Formation BMF

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE D					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE 2	1190804340	BOUTINAUD Christophe	BMF	
545 740	E.F. AUBUSSONNAIS	1129334205	RICHIN Julien	BEF	
545 032	U.S. BESSINES MORTEROLLES	2528718727	FORVEILLE Emmanuel	BEF	
521 937	A.S. CHAMBERET	2543545264	GNINGUE Moustapha	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
512 162	U.S. CHATEAUNEUF NEUVIC	170002588	ELAZ Abdelaziz	BE 2	
513 245	U.S. FELLETIN	1100647477	BOURDIAUX Olivier	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE 2	1110643206	COURTY Denis	BEF	
519 926	J.S. LIMOGES LAFARGE	1101560497	DALBY Patrick	BEF	
522 242	LIMOGES ROUSSILLON	2320420024	MONSOREAU Samuel	AS	Formation BMF
540 403	LIMOGES BEAUBREUIL	1110642157	CHAKROUNI Slimane	Modules CFF3	Infraction - Manque la certification
518 561	C.A. MEYMACOIS	1190363029	VIALLE Jean François	BEF	
509 974	A.S. NIEUL 87	1190950866	LAUDY Jean Noel	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE E					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
519 918	F.C. ARGENTACOIS	1129327208	DELMAS Eric	BEF	
545 618	U.S. BERGERAC LA CATTE	2543164190	BENFARHONE Jawad	BMF	
531 736	A.S.P.O. BRIVE	310254332	MARTINEZ Pierre	Module Senior	Infraction
580 890	F.C. CENDRIEUX LA DOUZE	310856669	CORREIA MONTEIRO Fabrice	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
553 247	F.C. MONTPON MENESPLET	310605456	ROUSSELY Ludovic	BMF	
544 358	A.S. JUGEALS NOAILLES	1110640157	COSSEAUNE Damien	I2	Infraction
526 158	E.S. NONARDAISE	1839738937	GENRIES Pascal	BMF	
590 252	A.S. NONTRON ST PARDOUX	339237908	VALADIE Gilles	DES	
590 330	A.S. ROUFFIGNAC PLAZAC	390514092	DA COSTA LACERDA Alexandre	BMF	
550 818	F.C. SARLAT MARCILLAC	320532893	LIBLANC Olivier	BMF	
531 523	A.S. ST PANTALEON (2)	1109312081	OUMEDJKANE Julien	BEF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE 2	1142416339	AUBRY Laurent	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE F					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
550 009	A.S. ANTONNE LE CHANGE	329203387	MULLER Frédéric	BEF	
517 422	A.S. BEYNAT	2543700495	EL AZ El Housseine	BEF	
506 980	E.S.A. BRIVE 2	1129326359	HADDOU Lakhdar	BEF	
563 725	F.C. LA ROCHE RIVIERES	310516460	BILLAUD Anthony	BEF	
522 163	LIMOGES LANDOUGE FOOT	1129347081	OUKATTOU Youssef	BEF	
521 083	F.C. LIMOGES ALOUETTE	1152417807	BOURRET Jérémy	BEF	
582 233	J.S.A. LIMENS	370514978	CARIO Grégory	BEF	
507 113	A.S. PANAZOL	1122470627	IHRAB Mohammed Amine	BEF	
525 270	A.S. PUYMOYEN	1129325112	FERRAND David	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3 mais interruption d'encadrement
500 089	O.F.C. RUELLE	1110332448	BEAUSSANT Christophe	BEF	
523 322	A.S. ST JUNIEN	1109312942	BLANCHARD Julien	BMF	
517 419	U.S. ST LEONARD DE NOBLAT	1102437230	VANDERDONCKT Olivier	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE G					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 701	ANDERNOS S.F.C.	2358056285	TOUNKARA Bandiougou	BE 1	
553 792	COTEAUX LIBOURNAIS	185100071	MICHEL Michael	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
505 572	BORDEAUX R.C.	329226361	RABY Philippe	BMF	
544 160	ST BRUNO UNION F.C.S	319222605	BRUNET Vincent	BMF	
505 708	COTEAUX BOURGEAIS	310705285	COQUILLAS Frédéric	CFF3	Formation BMF
514 428	E.S. CHAMPNIERS	1110342914	SOUMAGNE Christian	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
550 805	F.C. JONZAC ST GERMAIN	1129322991	MIKELBRENCIS Martial	BEF	
506 940	C.O. LA COURONNE	1172422772	EL MADI Abdel Rafour	BEF	
509 442	U.S. LORMONT 2	339233953	ZNOUBA Abdessamad	BEF	
514 415	A.M.S. MERPINS	1129322047	SCHI OSSER Philippe	BEF	
505 555	ST LAURENT ET BENON	390520431	LE BOURDAIS Jeremy	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
507 850	ST PALAIS SPORT FOOT	1172415727	DELHOUMEAU Guillaume	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE H					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
550 784	E.S. AMBARESIENNE	801812006	LIVRAMENTO Raphael	BEF	
560 188	ALLIANCE FOOT 3B	1110341094	MENTEAUX Fabrice	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL 2	1129322040	LASVERGNAS Bruno	BEF	
552 034	F.C. ARSAC LE PIAN MEDOC	329208956	HADJADJ Jeremy	BMF	
518 036	A.S. TAILLANAISE	350513950	CAMILLERI Gregory	CFF3	Formation BMF
529 955	E.S. LINARS	1100785340	NANGLARD Ludovic	BEF	
521 936	F.C. PAYS MAREUIL	339231017	EUSTACHE Christophe	CFF33	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
552 012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	390504556	COURTOT Emmanuel	AS	Infraction
505 679	S.A. MERIGNACAIS 2	1119308571	SAZARIN Remi	BE 1	
509 184	A.S. SOYAUX	170008189	BASTERE Nicolas	BE 2	Licence non enregistrée - Pas à jour de son recyclage
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	310855930	SAUBUSSE Olivier	BEF	
551 473	F.C. COTEAUX BORDELAIS	329203669	BAROS Franck	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE I					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 841	S.U. AGEN	170003913	BOUCHER Nicodeme	BEF	
580 553	CONFLUENT FOOT 47	1132428254	COUGNON Stephane	BEF	
505 811	BAZAS PATRONAGE	180512096	HERIVEAU Olivier	DES	
549 868	CASSENEUIL PAILLOLES	311040159	CHARENTON Thomas	BEF	
550 080	A.S. GENSAC MONTCARET	339236156	ROUZIER Kevin	BMF	
518 160	MORCENX ARENGOSSE	339231584	DESQUEYROUX Pierre	BE 1	
530 336	F.C. NERAC	399051086	FILLOT Cyril	BEF	
521 899	F.C. PESSAC ALOUETTE	1110732924	CHANBI Nouredine	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
563 803	F.C. DES GRAVES 2	340524654	NAVARRI Sebastien	BEF	
505 712	A.S. PONTOISE	339235933	PORTRON Ludovic	BEF	
560 162	F.C. PAYS AUROSSAIS	350521456	BENTEJAC Kevin	CFF3	**Dérogation - A fait monter l'équipe en R3**
500 343	S.C. CADAUJAC	360514111	DUBUC Ludovic	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE J					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 681	BELIN BELIET F.C.	310606049	DUPY Jérome	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3 mais interruption d'encadrement
519 360	O. BISCARROSSE	738340391	RIBAULT Nicolas	BE 2	
522 239	ENT. BOE BON ENCONTRE	170008172	JOURDAN Alexis	BEF	
549 489	F.C. MEDOC OCEAN	339251731	RIVERA Jérôme	BEF	
535 454	F.C. COLAYRAC	350510137	GOMIS Adrien	BEF	
505 814	LA BREDE F.C. 2	319209550	LECOMTE Jérôme	AS	Infraction
590 336	F.C. MONTESQUIEU	1142422219	HEBRAS Simon	I1	Infraction
515 831	E.S. MONTOISE	329230140	ANIES Laurent	BMF	
582 232	F.C. MEDOC COTE D'ARGENT	310251625	NARBATE Cédric	BEF	
580 630	F.C.G. ST EMILIONNAIS 2	319222616	VILLEGENTE Samuel	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
527 927	S.A. ST SEVER	319209995	LABORDE Romain	BEF	
560 218	F.C. MASCARET 2	1361100053	DAGUET Jean Baptiste	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2018-2019 POULE K					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 788	ANGLET GENETS FOOT 3	2543321914	JIMENEZ Hugo	Licence B UEFA	
505 739	J.A. DAX	310516017	LEE Mickael	BEF	
524 058	F.C. HASPARREN	319200635	CAMIADE Sebastien	BEF	
522 899	S.A. MAULEONNAIS	329207461	BAZE Pascal	BEF	
581 319	F.A. MORLAAS EST BEARN 2	339246642	VILLALON Christophe	BEF	
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ 2	310854315	BOUTET Cedric	BEF	
581 325	S.C.S. F.C	310854040	LOUSTALOT Maxime	BEF	
535 772	ST PAUL SPORT 2	2546496689	GONZALEZ Juan	Licence A UEFA	
534 716	HIRIBURUKO AINHARA 2	329209810	CHARLES Francois	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
533 943	A.S. TARNOS	300903662	SAUT Vincent	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
590 250	F.C. TARTAS ST YAGUEN 2	340523781	ALONSO Laurent	BMF	
523 568	LABOURDINS D'USTARITZ	2545419871	GOURMELON Julien	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 secteur NORD - ENCADREMENT TECHNIQUE 2019-2020 POULE L					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
510 983	LA VIOLETTE ATURINE	319212740	PINOT Thierry	BMF	
544 832	F.C. LA RIBERE	329206455	CAPDEVIELLE PERE Thierry	BEF	
531 681	F.C. DOAZIT	300314863	DUBROCA Jean Pierre	BEF	
505 774	F.C. HAGETMAUTIEN	329227363	DARRACQ Jean Francois	BEF	
505 876	U. JURANCONNAISE	300319218	ROMERO Bruno	CFF3	Infraction
530 682	O.S.C. LABENNE	370524442	LAUFERON Gérard	CFF3	Formation BMF
524 114	A.S.M.U.R.	311421113	LIQUET Patrick	BE 1	
550 698	E.S.M.A.N. MEILLON	1839741146	HAURET Jerome	BEF	
517 632	O. PARDIES	310517641	TRUCHAT Serge	BEF	
505 556	F.A. PAU BOURBAKI	340001073	SEKANA Diaby	BEF	Licence non enregistrée
526 282	PAU BLEUETS NOTRE DAME	329204874	EL JAOUHARI Mounir	AS	Infraction
526 571	UNION PORTUGAISE DE PAU	329200648	FANLO Matthieu	BE 1	Licence non enregistrée